



Procès-verbal du Conseil municipal
du mardi 27 mai 2025

En ouverture de séance : Tirage des Jurés d'assises 2026

Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 avril 2025

Délibérations :

- **2025/05/027**- Approbation d'une convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats de la commune de Thiviers
- **2025/05/028**- Renouvellement de la convention de prestation de services pour les retraits de véhicules abandonnés et/ou en stationnement irrégulier sur la commune de Thiviers
- **2025/05/029**- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24
- **2025/05/030** - Travaux d'éclairage public – étude stabilité des mâts stade numéro de dossier 25EC551002 – secteur 9
- **2025/05/031** - Aménagement d'un bâtiment à vocation logistique destiné à l'accueil et à la formation des professionnels au centre de secours de THIVIERS – Fonds de concours
- **2025/05/032**- Demande de subvention dans le cadre de l'aménagement du carrefour Bertran de Born afin de sécuriser la Flow Vélo
- **2025/05/033**- Décision modificative 1 du Budget principal
- **2025/05/034**- Décision modificative 1 du Budget assainissement
- **2025/05/035**- Subventions 2025 aux associations



Madame le Maire accueille les membres du Conseil municipal, constate que le quorum est atteint ; ouvre la séance à 19h30, rappelle l'ordre du jour.

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Monsieur Michel DOBBELS a été désigné secrétaire de séance.

Tirage des Jurés d'assises 2026.

Approbation du PV du Conseil municipal du 15/04/2025 :

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du 15 avril 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le procès-verbal du 15 avril 2025.

2025/05/027 - Approbation d'une convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats de la commune de THIVIERS :

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ;Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ;M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ;Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

Madame le Maire présente la convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats de la commune de THIVIERS qui est établie afin de déterminer le rôle et les actions de chacune des parties intervenant dans les campagnes de stérilisation et d'identification des populations félines regroupées sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la convention ci-jointe,
- **AUTORISE Madame le Maire** à signer la convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats de la commune de THIVIERS.

2025/05/028 - Renouvellement de la convention de prestation de services pour les retraits de véhicules abandonnés et/ou en stationnement irrégulier sur la commune de THIVIERS

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ;Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ;M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ;Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

Madame le Maire présente le renouvellement de la convention de prestation de services pour les retraits de véhicules abandonnés et/ou en stationnement irrégulier sur la commune de THIVIERS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la convention de prestation de services pour les retraits de véhicules abandonnés et/ou en stationnement irrégulier sur la commune de THIVIERS
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer cette convention.

2025/05/029 - Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24 :

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les dispositions du Code Général de la Fonction Publique (CGFP), notamment les articles L.812-3 et suivants,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 modifié relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion de la Dordogne (CDG 24) en date du 22 novembre 2024 déterminant les conditions d'adhésion des collectivités et établissements publics au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24,

Considérant la proposition de convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24,

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive ; pour ce faire, il/elle propose d'adhérer au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24 et porte à la connaissance des membres présents les dispositions de la convention d'adhésion (jointe en annexe) pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTENT** les conditions d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive décrites dans la convention annexée à la présente délibération,
- **AUTORISENT** Madame le Maire à faire, dire et signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

2025/05/030 - Travaux d'éclairage public – « étude stabilité des mâts stade » n° de dossier : 25EC551002 – secteur 9 :

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ;Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ;M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ;Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

La commune de THIVIERS, adhérente au **Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne**, a transféré sa compétence éclairage public.

Aujourd'hui, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires concernant : « Etude stabilité des mâts stade » N° de dossier : 25EC551002 – Secteur 9

L'ensemble de l'opération est estimé à **5168.63€ HT soit 6202.35€ TTC.**

Il convient de solliciter l'accord du Conseil municipal sur le projet proposé par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.

S'agissant de travaux « Opération exceptionnelle » et en application du règlement d'intervention adopté le 29 janvier 2025 la participation de la commune s'élève à 100 % de la dépense HT, soit un montant estimé à **5168.63€ HT.**

Après contrôle des travaux, un décompte des sommes dues sera adressé par le SDE 24.La dépense sera inscrite au budget de la commune.

Il vous est proposé d'autoriser Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le dossier qui lui est présenté,
- **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au budget de la commune,
- **S'ENGAGE** à régler au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne les sommes dues à réception du décompte définitif des travaux et du titre de recette,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

2025/05/031 - Aménagement d'un bâtiment à vocation logistique destiné à l'accueil et à la formation des professionnels au centre desecours de THIVIERS – Fonds de concours

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ;Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ;M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ

Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ;Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

Madame le Maire informe les élus du projet d'aménagement d'un bâtiment à vocation logistique destiné à l'accueil et à la formation des professionnels au centre de secours de THIVIERS, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Périgord-Limousin.

Madame le Maire rappelle la possibilité de versement de fonds de concours entre une communauté de communes et ses communes membres, afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, en application de l'article L. 5214-16-1 du code général des collectivités territoriales, après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le montant global estimatif de l'opération est de 514 818 € HT soit 617 782.00 € TTC, conformément au plan de financement prévisionnel présenté lors de la réunion du Conseil de communauté n°2024-7-2 du 16/12/2024.

Il présente la répartition du fonds de concours pour les Communes membres de la Communauté de communes Périgord-Limousin et pour la participation financière des communes hors périmètres mais concernées par secteur du périmètre d'intervention du centre de secours de Thiviers.

Il est précisé que le fonds de concours ou la participation financière seront appelés :

- sur 3 ans pour les Communes membres, à compter de 2025(à la fin de l'opération la participation définitive sera recalculée et un solde sera demandé si nécessaire).

Une convention précise les modalités de mise en œuvre et de versement du fonds de concours pour les communes membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le fonds de concours et ses critères de répartition pour le financement de l'aménagement d'un bâtiment à vocation logistique destiné à l'accueil et à la formation des professionnels au centre de secours de THIVIERS.

Le montant prévisionnel du fonds de concours est réparti comme suit :

Annexe 2 - Tableau de répartition des participations financières prévisionnelles par commune

Commune	Montant total du fonds de concours ou de la participation financière versé à la CDC Périgord-Limousin	Versement année 1 : 2025	Versement année 2 : 2026	Versement année 3 : Année d'achèvement définitif de l'opération
Cognac-sur-l'Isle	15 692,92 €	5 230,98 €	5 230,97 €	5 230,97 €
Eyzerac	10 291,63 €	3 430,55 €	3 430,54 €	3 430,54 €
Lempzours	2 577,91 €	857,63 €	857,64 €	857,64 €
Nantheuil	18 192,83 €	6 064,28 €	6 064,28 €	6 064,28 €
Nanthiat	4 379,42 €	1 459,80 €	1 459,81 €	1 459,81 €
Négrondes	14 634,56 €	4 878,18 €	4 878,19 €	4 878,19 €
Saint-Jean-de-Côle	6 842,84 €	2 280,94 €	2 280,95 €	2 280,95 €
Saint-Jory-Las-Bloux	8 977,81 €	2 992,61 €	2 992,60 €	2 992,60 €
Saint-Martin-de-Fressengeas	6 733,36 €	2 244,46 €	2 244,45 €	2 244,45 €
Saint-Pierre-de-Côle	7 627,49 €	2 542,49 €	2 542,50 €	2 542,50 €
Saint-Romain-et-Saint-Cément	6 058,20 €	2 019,40 €	2 019,40 €	2 019,40 €
Saint-Sulpice-d'Excideuil	12 919,28 €	4 306,42 €	4 306,43 €	4 306,43 €
Sarrazac	13 576,20 €	4 525,40 €	4 525,40 €	4 525,40 €
Thiviers	55 837,59 €	18 612,53 €	18 612,53 €	18 612,53 €
Vaunac	4 580,14 €	1 526,72 €	1 526,71 €	1 526,71 €

- **VALIDE** le fonds de concours de la Commune pour un montant de 55 837.59€ soit 18 612.53 € / an versés sur 3 ans, en 2025, 2026 et 2027(avec un solde si nécessaire réajusté à l'achèvement de l'opération).
- **VALIDE** les modalités du fonds de concours définies dans la convention à intervenir.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de fonds de concours avec la Communauté de communes Périgord-Limousin.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition du bien à la Communauté de communes Périgord-Limousin

2025/05/032 - Demande de subvention dans le cadre de l'aménagement du carrefour Bertran de Born afin de sécuriser la Flow Vélo

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ;Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ;M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ;Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

Dans le cadre de la sécurisation de la Flow vélo et de l'aménagement cyclable concerné, il est nécessaire de sécuriser le carrefour Rue Bertran de Born et Rue Gabriel Péri. A ce titre, au regard de l'étude réalisée au stade Avant-Projet Définitif par le bureau d'étude A2i, le projet peut être éligible aux subventions du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'Etat.

L'opération, conformément à l'étude ci-jointe est estimée à 372 000 € HT

Afin de pouvoir réaliser l'opération il est nécessaire d'obtenir des subventions ; aussi, Madame le Maire propose de solliciter les co-financeurs suivants :

- **Etat au titre de la DETR à hauteur de 40% soit 148 800 €**
- **Conseil Départemental au titre du Plan Vélo à hauteur de 15% soit 55 800 €**
- **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine à hauteur de 25% 93 000 €**

La part communale sera assumée en auto financement à hauteur de 20% soit, 74 400 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté
- **SOLICITE** les subventions suivantes :
 - Etat au titre de la DETR à hauteur de 40% soit 148 800 €
 - Conseil Départemental au titre du Plan Vélo à hauteur de 15% soit 55 800 €
 - Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine à hauteur de 25% 93 000 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les pièces et documents nécessaires à cette opération
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au Budget Principal de la commune.

2025/05/033 -Décision modificative 1 du Budget principal

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ;Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ;M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ;Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

Madame le Maire présente la DM1 du Budget Principal (vue d'ensemble ci-après)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM1 du Budget Principal ci-après.

24551 Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS COMMUNE DE THIVIERS	DM n°1 2025
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 1

Designation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-64131 : Personnel non titulaire - Rémunérations	11 609.54 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	11 609.54 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 85 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-744 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 390.46 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 390.46 €
Total FONCTIONNEMENT	11 609.54 €	20 000.00 €	0.00 €	8 390.46 €
 INVESTISSEMENT				
R-10222 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	296 327.38 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	296 327.38 €
D-2031-2025PARCOURS/PIE : PARCOURS PIETON POTEAU DES LANDES	0.00 €	1 560.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	1 560.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041582 : Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-2024TOILETTES/PU : TOILETTES PUBLIQUES	0.00 €	30 390.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	30 390.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-2023SALLE/OMNISP : SALLE OMNISPORT AU PARC	0.00 €	28 557.38 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-2024PISTECYCLAB : AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE RUE GABRIEL PERI ET CARREFOUR B DE	0.00 €	227 910.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	256 467.38 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	296 327.38 €	0.00 €	296 327.38 €
Total Général		304 717.84 €		304 717.84 €

2025/05/034- Décision modificative 1 du Budget Assainissement

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 19
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 19	
Procuration : 0	

Madame le Maire présente la DM1 du Budget Assainissement (vue d'ensemble ci-après)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM1 du Budget Assainissement ci-après

24551 Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS ASSAINISSEMENT DE THIVIERS	DM n°1 2025
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 1

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	0,00 €	220,35 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	220,35 €	0,00 €	0,00 €
R-7581 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	220,35 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	220,35 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	220,35 €	0,00 €	220,35 €
INVESTISSEMENT				
R-10222 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 755,74 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 755,74 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	92 646,02 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	92 646,02 €	0,00 €	0,00 €
D-203 : Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	78 890,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	78 890,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	78 890,28 €	92 646,02 €	0,00 €	13 755,74 €
Total Général		13 976,09 €		13 976,09 €

2025/05/035 - Approbation des subventions aux associations :

Étaient présents : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CLAUS Stéphanie ; M. CLUZEAU Pierre ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. REBIERE Michel.

Étaient absents excusés : Mme DE OLIVEIRA Fatima ; M. LECHEVALIER Sébastien ; M. COUTURIER Pierre-Yves ; Mme LANGLADE Colette.

Date de convocation : 22/05/2025	Pour : 13
Nombre d'élus : 23	Contre : 0
Nombre de présents : 19	Abstention : 0
Nombre de votants : 13	
Procuration : 0	

Madame le Maire présente le tableau récapitulatif des subventions proposées au Conseil municipal pour les associations intervenant à THIVIERS.

Plusieurs élus se trouvant être membres d'un bureau d'une association, ceux-ci ont quitté la salle et n'ont pas pris part aux votes :

Mesdames Michelle GUICHARD (Thiviers en Fête) et Christelle BRUN (SCPA), Messieurs Michel DOBBELS (Comité Foie Gras), Frédéric DUTHEIL (Foothislecole), Pierre CLUZEAU (Docte collège Foie Gras et Truffes), Michel REBIERE (Football et Gaule Thibérienne).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité :

- **ALLOUE** les subventions aux associations conformément au tableau ci-joint,
- **APPROUVE** le tableau de subvention aux associations pour l'année 2025 comme ci-joint.

Tableau des Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	PROPOSEES 2024		PROPOSEES 2025	
	fonctionnement	exceptionnelle	fonctionnement	exceptionnelle
Sports	24 400,00 €	700,00 €	15 900,00 €	1 300,00 €
Gymnastique volontaire	200,00 €		200,00 €	
Thibérienne football	4 500,00 €		4 500,00 €	
La pétanque thibérienne				
Cyclo en Périgord vert	300,00 €		300,00 €	
Les Colombines	2 300,00 €	300,00 €	2 300,00 €	300,00 €
Cépe vert hand ball	3 000,00 €		3 000,00 €	
Thiviers tennis club	4 000,00 €		4 000,00 €	
SCAP				500,00 €
Chti-muscles				
La Gaule Thibérienne	800,00 €		800,00 €	
Vélo Club Trélissacois	0		0	
RAQS HAYATI	500,00 €		500,00 €	
Kobudo club d'Okinawa Thibérien	300,00 €		300,00 €	
Foothislecole	2 500,00 €			
XV Haut Périgord	6 000,00 €			
Cie Cœur en corps	- €	400,00 €	- €	500,00 €
Social,santé	4 250,00 €	300,00 €	3 850,00 €	1 000,00 €
Banque alimentaire de la Dordogne				
Secours populaire				
Asso. Française pour les Sclérosés En Plaque (AFSEP)				
ADEPAPE 24 (asso départementale entraide personnes accueillies à la protect ^o à l'enfance de la Dordogne)	50,00 €		50,00 €	
RESTOS DU CŒUR				
Amicale des pompiers	800,00 €		800,00 €	
Section jeunes Sapeurs-Pompiers Périgord limousin	600,00 €		600,00 €	
SOS chats libres				
FNATH	100,00 €		100,00 €	
Ligue contre le cancer	500,00 €		500,00 €	
CIDFF	200,00 €		200,00 €	
Espoir	500,00 €		500,00 €	
France Alzheimer	150,00 €		150,00 €	
UDAF	250,00 €		250,00 €	
Secours catholique				

- Les travaux du complexe sportif accueillant deux terrains de tennis touchent à leurs fins. Les quelques réserves restantes seront levées lors de la réception des travaux qui aura lieu prochainement.
- Les travaux assainissement en centre-ville se poursuivent. La première partie est terminée, la deuxième tranche des travaux va débuter dans la rue Bertran de Born et une partie de la rue Dujarric de la Rivière. Les travaux de réfection de la voirie vont suivre.
- L'étude pour l'éclairage du parc est en cours ; la première réunion avec le bureau d'étude sélectionné aura lieu le 12 juin au matin.
- La ville de Thiviers a été obligée d'abattre un arbre dans le petit parc situé sous la mairie dont une grosse branche a cassé. Après le passage d'un professionnel, cet arbre s'avère être en mauvaise santé et creux en son centre ; son abattage était nécessaire et sécuritaire.

Madame Isabelle HYVOZ
Maire




Monsieur Michel DOBBELS
Secrétaire de séance



